

CONTRATS POUR L'ECLAIRAGE DES RUES.

Le service de l'éclairage des rues à l'électricité et au gaz s'est continué durant l'année 1905 d'après les mêmes contrats dont j'ai donné un résumé dans mon rapport annuel pour l'année 1904.

INSPECTION DE L'ECLAIRAGE DES RUES.

L'inspection du service de l'éclairage des rues est faite, toutes les nuits, par les employés de la Cie d'éclairage électrique et par les constables dont les instructions sont de faire la ronde dans leurs districts respectifs et de signaler, chaque jour, à ce département toutes les lampes qui n'ont pas éclairé sans interruption la nuit précédente ainsi que toutes déficiences apparentes dans le service d'éclairage. D'après les rapports faits par les inspecteurs de la compagnie, 8,304 lampes, qui avaient été trouvées éteintes ou qui n'éclairaient pas d'une manière satisfaisante, ont été réparées pendant l'année. Il nous a été communiqué par le département de police 2,875 rapports au sujet de lampes qui n'éclairaient pas, et un montant de \$670.80 a été déduit des comptes pour l'éclairage des rues, conformément aux stipulations du contrat.

Le service en général a été satisfaisant, comme on a pu le constater au cours des inspections hebdomadaires qui ont été faites dans toute l'étendue de la Ville par ce département afin de s'assurer de la condition générale des lampes et lors des diverses épreuves effectuées sur les circuits des lampes. Il me fait plaisir de dire que la compagnie d'éclairage s'est conformée aux stipulations de son contrat.

RECOMMANDATIONS.

La condition de l'éclairage dans les districts populeux et dans les principales rues et avenues de la Ville ne laisse maintenant que peu à désirer, mais il reste encore beaucoup d'améliorations à faire dans l'éclairage d'un grand nombre de rues latérales et de places publiques, particulièrement dans les districts éloignés où la population augmente rapidement.

Bien que l'éclairage dans plusieurs rues et places publiques sombres ait été amélioré au cours de cette année, les crédits n'ont pas été suffisants pour répondre aux besoins.

Je me propose d'installer des lampes additionnelles jusqu'à ce que toutes les rues sombres soient parfaitement bien éclairées, mais pour cela il faudra que des fonds nous soient votés. Je recommande fortement que les lampes à gaz à flamme découverte actuellement en usage, du même type que celles dont on se servait il y a 40 ans et plus, et qui sont maintenant surannées et inefficaces, soient remplacées par des lampes électriques à arc ou à incandescence. Je suggérerais aussi qu'un crédit suffisant soit demandé pour nous permettre de changer de place plusieurs lampes électriques, d'enlever tous les lampadaires à gaz dont on ne se sert plus et pour couper les feuillages touffus et les branches d'arbres qui masquent les lampes.

CREDITS ET DEPENSES

Les crédits accordés à ce département pour l'année 1905 se sont chiffrés par \$145,682.50. Le montant dépensé a été de \$142,928.13, laissant une balance de \$2,754.37. (Voir détails des dépenses au rapport du Contrôleur).

En terminant, je tiens à remercier votre Commission pour l'aide et l'appui qu'elle m'a bienveillamment prêtés dans l'administration de ce département.

Respectueusement soumis.

ARTHUR PARENT,
Surintendant de l'Eclairage.

Montréal, 29 mars 1906.

STREET LIGHTING CONTRACTS.

The electric and gas street lighting service was managed and operated during the year 1905, under the terms and requirements of the same contracts which were in existence and which were set forth in my annual report for the year 1904.

INSPECTION OF STREET LIGHTING SERVICE.

The inspection of the street lighting service is made every night by inspectors, furnished by the electric light Company and by the Police, whose instructions are to patrol their respective districts and to report daily to this Department all lamps not burning continuously on the preceding night or any noticeable defects in the lighting service. From the returns of the Company's patrol 8304 lamps found out, or burning unsatisfactorily, were attended during the year. Through the Police 2875 reports on lamps out were received and acted upon, and an amount of \$670.80 deducted from the street lighting accounts, in accordance with the provision of the contract.

The service, in general, has been satisfactory and from the weekly inspections made throughout the City by this department, as to general condition of lamps and also the various tests made on the street lamp circuits. I am gratified to state that the lighting Company has complied with the requirements of its contracts.

RECOMMENDATIONS

The condition of lighting in the congested districts and in the main streets and avenues of the City is now fair, but there are yet many improvements to be made in the lighting of many side streets and public places, particularly in the outlying districts of the City, where the population is growing very rapidly.

Although the lighting in many dark streets and public places was improved during this year, yet the appropriations were not sufficient to answer the requirements.

As it is my intention to continue the extension of the street lighting service until every dark street is thoroughly well lighted, it would be necessary that a sufficient appropriation be granted to improve the present condition of lighting in some districts, and, I also strongly recommend, in order to keep pace with the progress and extension of the City, that the old fashioned open-flame gas lamps now in use, the same type as supplied 40 or more years ago, and which are now obsolete and inefficient, should be replaced by electric arcs or incandescent lamps. I would also suggest that a sufficient amount be provided for the relocation of many electric lamps, removals of all unused gas posts and for the trimming and cutting of dense foliage and low hanging branches of trees, so as to permit of the proper diffusion of light from the street lamps.

APPROPRIATION AND EXPENDITURE

The total appropriation for this department for the year 1905 was \$145,682.50. The amount expended was \$142,928.13, leaving a balance of \$2,754.37 (detail of which may be found in the Comptroller's report).

In conclusion I beg to extend my grateful acknowledgment to your Committee for ready and willing service in the administration of this department.

Respectfully submitted.

ARTHUR PARENT,
Supt. Light Department.

Montreal, March 29th. 1906.